

SECRETARIAT GENERAL DU
MINISTERE DES MINES ET
DE L'ENERGIE

82/521 du 2/6/1982
D E C R E T N° /MME-SGMME portant titularisation
au titre de l'année 1979, des Ingénieurs ^{stagiaires} /des cadres de
la catégorie A, hiérarchie I, des services techniques
(Mines)

(/) I S A S : LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des
fonctionnaires;
Vu la loi 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article
47 de la constitution du 8 Juillet 1979;
Vu l'arrêté n° 2087/FP du 25 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;
Vu le décret n° 60-90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A, des services techniques;
Vu le décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-197 du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3 Février 1962 portant statut
général des fonctionnaires;
Vu le décret n° 62-198 du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I;
Vu le décret n° 63-81 du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans les-
quelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonction-
naires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;
Vu le décret n° 65-170/FB-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires;
Vu le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires;
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le décret n° 80/644 du 28 décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;
Vu le rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80/644
du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
Vu le décret n° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement;
Vu le procès-verbal de la commission administrative paritaire d'avanc-
ment réunie en date du 2 Novembre 1981;

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1er : - Les Ingénieurs stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I, des services techniques (Mines) dont les noms suivant sont titularisés et nommés au 1er échelon de leur grade, indice 830 ACC néant.

Messieurs: - IKOUNGA Martial.....P.C. du 8-5-79 (SNDE)
- MAGNOUNGOU - MAKAYA J. Nicaise..P.C. du 2-11-79 -"-

Monsieur: - INGOUNA Hubert.....P.C. du 17-11-79 (ELF-CONGO)

Messieurs: - MAKAYA J. François.....P.C. du 23-9-79 (RECHERCHE SCIENTIFIQUE)
- NGAMBOU Marcel.....P.C. du 22-11-79 - " -
- MAZIEZOULA Bienvenu.....P.C. du 21-11-79 - " -

ARTICLE 2 : - Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au J.O.R.P.C. et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 2 Juin 1982

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement,

Colonel Louis S. NIN - GOMA.-

Le Ministre des Mines et de l'Energie,

Le Ministre des Finances,

R. A D A D A.-

Itihi-Ossétoumba LEKGUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

B. COMBO MATSISON.-

AMPLIATIONS :

J.O.R.P.C.....1
DGTFP.....12
DFP.....12
DE (SOLDE).....3
DCF.....1
MINI-FINANCES.....1
MME-SGME.....8
SGCM/BC.....3
SNDE.....2
ELF-CONGO.....1
RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....3
INTERESSES.....6
DOSSIERS.....6